

[Table des matières](#)

[Partie 1 — Foire aux questions du certificat](#)

[Partie 2 — Conditions générales d'utilisation de la plateforme d'Alternative Digitale](#)

## FOIRE AUX QUESTIONS & CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

**Plateforme de Certification RS7643 — Alternative Digitale (Annexes 2 et 3 de la convention Gobitwin / Alternative Digitale, mises à disposition des stagiaires conformément à l'article 6 de la convention)**

### Partie 1 — Foire aux questions du certificat

---

#### Connaître et comprendre le certificat

##### **Qu'est-ce que le certificat « Développer l'activité commerciale par les réseaux sociaux » ?**

Le certificat repose sur un test, élaboré avec le monde de l'entreprise, qui certifie vos connaissances et compétences dans l'environnement digital. Ce test comporte une quarantaine de questions, auxquelles vous devez répondre dans un délai maximal de 90 minutes ; vous serez évalué sur un référentiel de 7 compétences clés à travers des questions ouvertes ou fermées sous la forme d'un test écrit.

##### **À quoi sert le certificat ?**

Dans un contexte de transformation digitale des entreprises, les métiers évoluent et les attentes des entreprises sur le digital sont nombreuses : il est de plus en plus important de pouvoir certifier votre niveau. Le certificat est enregistré au Répertoire spécifique de France Compétences (RS7643), il est également éligible au CPF (Mon compte formation). Reconnu et valorisé par les entreprises, il vous permettra de vous différencier sur le marché du travail et d'améliorer votre employabilité.

##### **Quelle est la durée de validité du certificat ?**

Une fois obtenue, votre certification est valable indéfiniment ; veillez à conserver votre diplôme original qui vous est envoyé par mail. L'environnement digital professionnel évolue vite et le test est mis à jour régulièrement avec l'aide de professionnels du monde de l'entreprise et du secteur de la recherche.

##### **Quelles sont les conditions pour obtenir le certificat ?**

À l'issue du test de certification, vous obtiendrez ou non votre certification. Pour l'obtenir, il est nécessaire de démontrer la détention des 7 compétences.

##### **Comment est calculé mon score ?**

Le certificat repose sur l'analyse des réponses que vous avez faites par un correcteur spécialisé qui valide ou non la détention des 7 compétences. Chacune des réponses possibles aux questions valide ou invalide une ou plusieurs connaissances ou compétences du référentiel. Un jury se réunit chaque semaine et valide d'une part le respect des conditions d'examen, et d'autre part la correction de l'examen, afin d'attribuer la certification le cas échéant.



### **Qui conçoit et valide les questions du certificat ?**

Le certificat répond aux différentes attentes des dirigeants de TPE/PME quant à leur développement commercial avec les réseaux sociaux. C'est pourquoi il est élaboré avec des professionnels du monde de l'entreprise. Les domaines de compétences mesurés sont ceux du référentiel enregistré au Répertoire spécifique de France Compétences (RS7643). Pour concevoir les questions, il est fait appel à des experts des réseaux sociaux.

### **Quelles sont les entreprises qui reconnaissent le certificat ?**

Le certificat est enregistré au Répertoire spécifique de France Compétences (RS7643) et éligible au CPF (Mon compte formation). Par conséquent, les entreprises ou cabinets de recrutement peuvent utiliser la certification pour sélectionner leurs candidats. Il est recommandé de présenter vos résultats à la certification aux recruteurs et aux cabinets de recrutement : c'est un excellent moyen de valoriser vos compétences et de vous différencier.

### **Passer le test du certificat**

#### **Comment trouver mon centre d'examen ?**

Il est possible de passer le test à distance, de chez vous ou d'un endroit calme, équipé d'une connexion Internet, avec votre poste de travail (PC ou Mac, à l'exclusion des tablettes et smartphones) équipé d'une webcam, d'un micro, de Google Chrome ou Mozilla Firefox, permettant la surveillance de l'examen à distance (solution Mereos à la date d'écriture de cette FAQ).

#### **En quoi consiste le test de certification ?**

Le certificat est obtenu après le passage d'un test, en condition d'examen, d'une quarantaine de questions. Le temps imparti est de 90 minutes ; vous pouvez terminer le test avant, mais ne pouvez pas disposer de plus de 90 minutes. Les réponses à ces questions permettent ensuite de calculer votre score.

#### **Où et quand dois-je me présenter pour passer le test ?**

Vous devez vous présenter à l'heure indiqué sur la convocation qui vous a été transmise par email. Comme le passage du test s'effectue en ligne, choisissez bien le lieu où vous passerez la certification, pour être au calme, avec une bonne connexion Internet.

#### **Quels documents dois-je présenter lors du passage du test Certificat ?**

Vous devrez présenter votre pièce d'identité et votre convocation. Les documents d'identité acceptés sont : carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour, ou permis de conduire français. Sauf pour le titre de séjour, le respect de la date de validité n'est pas demandé. Le passage du test étant en ligne, vous présenterez votre pièce d'identité à la webcam. Vos identifiants ne sont pas envoyés par mail en avance, mais vous sont fournis une fois la vérification de votre identité effectuée.

#### **Que signifie passer le test en condition d'examen ?**

Comme pour tout examen, vous n'aurez pas le droit de communiquer avec d'autres personnes, et tous les objets connectés (ordinateurs, téléphones portables, montres connectées, tablettes, oreillettes ou écouteurs...) ainsi que tous les livres, dictionnaires ou autres documents seront strictement interdits. Vous vous engagez à respecter les règles d'intégrité relatives à tout examen. Il est notamment interdit d'utiliser le navigateur internet pour aller chercher les réponses pendant l'examen. Tout manquement à ces règles, comme le non-respect des consignes, l'utilisation de matériel non autorisé ou bien la fraude avérée, entraînera la nullité de l'examen.

#### **Combien de temps dure la session de test ?**

La session d'examen dure au maximum 2 heures : 30 minutes conseillées pour l'installation, et 90 minutes maximum pour le test.



### **Comment se déroule le test ?**

Après une vérification de votre configuration matérielle et logicielle, vous serez invité(e) à vous identifier grâce à un login et un mot de passe qui vous seront donnés en ligne, puis à répondre aux questions du test. Vous disposez d'une durée maximale de 90 minutes. À l'issue des 90 minutes, le test s'arrête automatiquement.

### **Restitution après le passage du test**

#### **Comment les résultats me sont-ils communiqués ?**

À l'issue du passage de votre test certificat, quelques jours après le temps de correction, un mail officiel récapitulatif vous sera envoyé sur l'adresse email avec laquelle vous vous êtes inscrit(e) au test. Vous y retrouverez votre diplôme si vous avez réussi.

#### **Comment confirmer la véracité d'un certificat ?**

Il est important pour certains recruteurs d'avoir la possibilité de vérifier l'authenticité du certificat. Pour cela, il suffit d'écrire un mail à [contact@alternativedigitale.com](mailto:contact@alternativedigitale.com) avec l'identifiant unique présent sur le diplôme (3 lettres, puis 3 chiffres, puis 2 lettres — par exemple PIE573MA).

#### **Que se passe-t-il si je passe mon test une seconde fois ?**

Si vous souhaitez repasser le test, à titre payant, vous obtiendrez un nouveau certificat, qui remplacera le précédent.

## Partie 2 — Conditions générales d'utilisation de la plateforme d'Alternative Digitale

---

L'utilisateur (ci-après dénommé « Test Taker ») reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales d'utilisation des plateformes d'Alternative Digitale, accessibles depuis le site [www.alternativedigitale.com](http://www.alternativedigitale.com) et/ou toute URL détenue par la société, et s'engage à les respecter. Le Test Certificat fait par ailleurs l'objet d'une présentation sous forme de foire aux questions que le Test Taker reconnaît avoir consultée préalablement à tout accès aux plateformes de services d'Alternative Digitale, accessible en cliquant sur l'onglet « FAQ ».

### 1. Objet

Les conditions ci-après s'appliquent à l'ensemble des Test Takers utilisateurs de ces plateformes. La société Alternative Digitale se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions, notamment pour se conformer aux évolutions légales et réglementaires en vigueur.

### 2. Accès aux plateformes

- L'accès est réservé aux Test Takers qui bénéficient d'une convention cadre de fourniture de services d'Alternative Digitale préalablement signée (ou validée en ligne) avec Alternative Digitale, soit directement, soit par une personne physique ou morale (le Client) qui les a désignés en qualité de bénéficiaires.
- Les services fournis et l'ensemble des conditions d'accès à la plateforme sont régis par la convention signée entre le Client et Alternative Digitale.
- Le Test Taker accède aux plateformes au moyen d'un login et d'un mot de passe qui lui sont attribués par Alternative Digitale et/ou qu'il personnalise à sa première connexion.
- Le Test Taker reconnaît disposer de la compétence nécessaire pour utiliser ces plateformes.
- Alternative Digitale met en œuvre les moyens nécessaires, dans le cadre d'une obligation de moyens, pour rendre disponibles les services, à l'exception des cas de force majeure ou de difficultés techniques.
- Le Test Taker assume l'entière responsabilité de l'utilisation de ses codes d'accès. En cas d'usurpation ou d'utilisation non autorisée de ses codes, il doit contacter immédiatement le support technique à [contact@alternativedigitale.com](mailto:contact@alternativedigitale.com).
- Pour des raisons de maintenance, d'amélioration, ou en cas de suspicion d'atteinte à la sécurité, Alternative Digitale pourra interrompre l'accès à ses plateformes et s'efforcera d'en avertir les Test Takers.

### 3. Utilisation de la plateforme de Test Certificat

- La passation du Test Certificat est soumise à convocation préalable (adressée par le Client ou par Alternative Digitale) et à la présence du Test Taker au jour et à l'heure indiqués.
- Le test doit être passé en 90 minutes maximum. Aucun recours ou dérogation ne peut être accordé concernant la durée du test.
- Le Test Taker s'engage à respecter les règles d'intégrité de tout examen et les consignes du centre d'examen. Tout manquement (non-respect des consignes, matériel non autorisé, fraude avérée) entraîne la nullité de l'examen. Tous les objets connectés et tout support documentaire sont strictement interdits.
- Le Test Certificat est accessible uniquement au Test Taker inscrit, pendant le créneau alloué, avec le login et mot de passe fournis, qu'il s'engage à garder strictement confidentiels.
- À l'issue du test, le Test Taker reçoit un email officiel récapitulatif contenant son parchemin le cas échéant.
- Aucun recours du Test Taker ou du Client ne sera admis à l'encontre des résultats du test.



- En cas de manquement avéré aux procédures de sécurité et d'intégrité, Alternative Digitale se réserve le droit de mener une enquête. Il est notamment interdit de communiquer les questions du test aux Test Takers en amont de l'examen.
- Le Certificat est attribué quel que soit le score obtenu et est valable pendant trois ans (voir note ci-dessous concernant une divergence avec la FAQ).

*Point de vigilance : la FAQ (ci-dessus) indique une validité « indéfinie » du certificat, tandis que cet article des CGU indique une validité de « trois ans ». Cette divergence figure telle quelle dans les documents contractuels d'Alternative Digitale et doit être clarifiée avec eux avant toute communication ferme sur ce point auprès des stagiaires.*

#### **4. Propriété intellectuelle**

La souscription à l'accès aux services en ligne d'Alternative Digitale n'entraîne aucun transfert de droit de propriété au profit des utilisateurs. La structure générale, les logiciels, tests, certifications, textes, contenus, images, sons, bases de données et tous les autres éléments des plateformes sont protégés par des droits de propriété intellectuelle détenus par Alternative Digitale (les plateformes de test étant développées par la société Mereos). Toute reproduction, représentation, adaptation ou usage non autorisé constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Les marques Alternative Digitale sont protégées ; tout usage non autorisé engage la responsabilité de son auteur.

#### **5. Liens hypertexte**

L'utilisation par le Test Taker de liens hypertextes vers d'autres ressources internet est de sa seule responsabilité. Les utilisateurs ne peuvent créer de lien vers la plateforme d'Alternative Digitale sans autorisation préalable et expresse.

#### **6. Données personnelles**

Alternative Digitale collecte différentes catégories de données personnelles, en qualité de responsable de traitement (utilisateurs en contrat direct) ou de sous-traitant (utilisateurs bénéficiaires d'un contrat signé entre le Client et Alternative Digitale — c'est le cas pour les stagiaires de Gobitwin). Le traitement est conforme à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (règlement UE 2016/679).

##### **6.1 Finalité et base juridique**

Les données collectées sont principalement : données d'identification et de contact (nom, prénom, adresse électronique), informations relatives à la formation et à l'emploi (niveau d'étude, poste occupé), données de connexion (logs, mot de passe), données de contenu (restitution personnalisée), ainsi que toute donnée nécessaire à la mise en œuvre du service ou aux statistiques d'organisations institutionnelles (ex. France Compétences). Le traitement repose sur l'exécution du contrat et l'intérêt légitime d'Alternative Digitale à exécuter ses prestations. Lorsque Gobitwin transmet vos données, Alternative Digitale agit en qualité de sous-traitant, selon les instructions documentées de Gobitwin, qui reste responsable des données communiquées.

##### **6.2 Destinataires**

Les données peuvent être traitées par le personnel habilité d'Alternative Digitale ainsi que ses partenaires ou prestataires, lorsque cela est nécessaire à la bonne exécution du contrat.

##### **6.3 Durée de conservation**

Les données ne sont conservées que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées, dans le respect de la réglementation en vigueur (les données comptables étant conservées 10 ans). Lorsqu'elle agit



en qualité de sous-traitant, Alternative Digitale s'engage, selon le choix du Client, à restituer ou supprimer les données à l'issue de la prestation.

#### **6.4 Sécurité des données**

Des mesures techniques appropriées sont mises en œuvre : sécurisation des mots de passe, gestion des droits d'accès, flux sécurisés. Les collaborateurs et prestataires autorisés s'engagent à respecter la sécurité et la confidentialité des données.

#### **6.5 Transferts hors Union européenne**

En cas de transfert international, Alternative Digitale s'appuie soit sur une décision d'adéquation de la Commission européenne, soit sur une dérogation applicable, soit sur des garanties appropriées pour assurer la protection des données.

#### **6.6 Droits des personnes concernées**

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données, ainsi que d'un droit d'opposition (y compris à la prospection commerciale), et du droit de définir des directives post-mortem. Ces droits s'exercent par email à [contact@alternativedigitale.com](mailto:contact@alternativedigitale.com). Lorsqu'Alternative Digitale agit en qualité de sous-traitant pour le compte de Gobitwin, ces droits peuvent également être exercés directement auprès de Gobitwin ; toute réclamation reçue directement par Alternative Digitale lui sera transmise. Vous pouvez également consulter ou modifier vos données depuis votre espace personnel « Mon compte ». Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

### **7. Responsabilité**

Alternative Digitale s'efforce, au titre d'une obligation de moyens, d'offrir aux utilisateurs des plateformes disponibles et fiables. Les contenus et résultats des tests sont fournis à titre indicatif ; Alternative Digitale n'est pas responsable des conséquences des résultats, lesquels ne peuvent faire l'objet d'aucun recours. Alternative Digitale décline toute responsabilité en cas de dommages liés à des virus informatiques, à un dysfonctionnement du réseau Internet, de serveurs, ou à une mauvaise utilisation des services par les utilisateurs. En cas de dysfonctionnement de la plateforme le jour d'une session pour une raison qui lui serait imputable, Alternative Digitale s'engage à permettre la réouverture d'une nouvelle session dans les conditions prévues par la convention de fourniture de services.

### **8. Loi applicable**

Le contenu des plateformes d'Alternative Digitale est soumis à la loi française, tant en ce qui concerne les règles de fond que les règles de forme.

*Ce document reprend intégralement le contenu des Annexes 2 (FAQ) et 3 (CGU) de la convention cadre signée entre Gobitwin et Alternative Digitale. La version la plus à jour de ces documents reste consultable sur [alternativedigitale.com](http://alternativedigitale.com). En cas de divergence, la version publiée sur le site d'Alternative Digitale fait foi.*